

DECISION DE LA SNCB POUR L'AVENIR DES GUICHETS – LE MINISTRE DE LA MOBILITE DEMANDE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SNCB DE CORRIGER LE TIR

Le Ministre de la Mobilité a communiqué à la SNCB sa désapprobation face à la décision de fermeture de nombreux guichets. Georges Gilkinet a officiellement demandé au Conseil d'administration de revoir cette décision et de corriger le tir suivant quatre balises. Les missions de service au public et d'accompagnement de tous les voyageurs sont essentielles. En tant que Ministre de la Mobilité, Georges Gilkinet souhaite maintenir des gares vivantes pour la convivialité et la sécurité des voyageurs.

Georges Gilkinet: "Tout autant que l'amplitude et la fréquence des trains, l'accueil est crucial pour rendre les trains attrayants et accessibles pour tou.tes. C'est la raison pour laquelle nous travaillons à améliorer l'accessibilité des gares et point d'arrêt. Dans la même logique, il est important que les gares restent des lieux de vie et de rencontres. Nous ne pouvons laisser personne à quai. Les personnes plus âgées ou plus fragiles doivent aussi pouvoir prendre le train facilement pour se déplacer librement. »

Un courrier officiel envoyé pour corriger le tir

Informé de la décision du CA de la SNCB, le Ministre de la Mobilité a eu des contacts avec la SNCB afin de demander des garanties en termes de confort et de service aux voyageurs, mais également pour l'accompagnement des usagers plus âgés et fragiles afin de lutter contre la fracture numérique. Georges Gilkinet a également insisté pour que la SNCB entre en dialogue avec les Communes ainsi que les acteurs économiques et associatifs locaux pour faire des gares des lieux de vie.

Confirmant cette position, le Ministre a adressé ce lundi 1^{er} février un courrier officiel à l'attention de l'administratrice générale de la SNCB, demandant que le Conseil d'administration revioie sa décision de manière fondamentale, suivant quatre balises :

- En révisant la liste des guichets dont la fermeture est envisagée, en fonction du dialogue avec les communes concernées et les parties prenantes mais également de la distance avec la gare la plus proche équipée d'un guichet ;
- En appliquant un moratoire par rapport à toute fermeture de guichet de gare qui n'aurait pas fait l'objet d'une convention d'occupation avec un service public, une association ou un opérateur commercial, permettant d'y assurer une présence humaine, par exemple via la création d'un espace multiservice ;
- En garantissant aux voyageuses et aux voyageurs un accès à une salle d'attente couverte et chauffée dans les gares concernées, une heure avant le premier train et une heure après le premier train ;
- En prenant des mesures concrètes permettant de lutter contre la fracture numérique, au bénéfice notamment des personnes âgées et des publics les plus fragiles de façon à faciliter l'achat de tickets de trains ou la prise de renseignement.

Une vision d'avenir et le service aux voyageurs dans le futur contrat de service public

Le service au public est essentiel pour une entreprise publique autonome comme la SNCB. Le précédent contrat de gestion ne prévoit pas de vision concrète pour les guichets et l'accueil des voyageurs. Le Ministre Georges Gilkinet veut changer de cap pour le rail et pour les voyageurs avant tout : le futur contrat de service public intégrera une vision d'avenir pour les gares et pour les voyageurs.

Le Ministre de la Mobilité confirme son ambition de faire du rail la colonne vertébrale de la mobilité de demain, avec + de trains et des trains + ponctuels, avec des gares + accessibles à tou.tes.